

CAPACITES ET COMPETENCES
REQUISES DU DOMAINE PROFESSIONNEL

1 - CAPACITES GENERALES

La compétence globale implique la mise en oeuvre et la maîtrise des capacités générales suivantes :

- . S'INFORMER,
- . TRAITER, REALISER,
- . APPRECIER,
- . COMMUNIQUER.

2 - CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES

a) un tableau qui met en relation les capacités et les compétences terminales et les savoirs technologiques,

b) le niveau devant être atteint pour chaque compétence terminale :

- . ce que le candidat doit être capable de réaliser (colonne de gauche),

- . dans quelles conditions (2ème colonne),

- . l'indicateur ou les indicateurs d'évaluation qui situe la performance minimale admise (3ème colonne),

- . le niveau de l'objectif à atteindre de sa (ou ses) performance(s).

3 - LES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES

Ils sont présentés sous forme de thèmes séparés. Un tableau met en relation les compétences terminales avec les savoir-faire associés.

Pour chaque thème, il est précisé ce que le candidat doit savoir faire (colonne de droite) à partir des savoirs associés.